ASSOCIATION ART ET ENERGIE – 48 rue de la Charmette -21000 Dijon – Siret : 80436468500037

ADHESION - INSCRIPTION **RENOUVELLEMENT**

NOM : PRENOM :
N° d'adhérent :
N° portable / Mail (si changement) :

Cours choisi(s) : Merci de cocher la/les case(s) correspondante(s)

MERCREDI ☐ **12h30-13h30 Gymnase Ecole Valendons** (cours ouvert à l'Association RESEDA)
☐ **15h00-16h00 Gymnase Drapeau :** ***Initiation Taijiquan*** (cours ouvert à l'Association RESEDA)
☐ **16h15-17h15 Gymnase Drapeau** (cours ouvert à l'Association RESEDA)
JEUDI ☐ *12h30-13h30 Salle Annexe - Gymnase Epirey (temporairement suspendu)*
VENDREDI ☐ **18h30-19h30 Gymnase Ecole Valendons** (cours ouvert à l'Association RESEDA)

ADHESION (et assurance) à l'Association ART et ENERGIE : **30,00 €**
INSCRIPTION 1 cours/sem./soit pour **32 semaines par saison** (hors vacances scolaires) **: 240,00 €**

REGLEMENT :

Espèces ou chèque(s) à l'ordre de l'Association ART ET ENERGIE
(3 chèques possibles encaissés sur 3 mois)
L'inscription au cours est annuelle.

ATTENTION ! Une fois l'inscription enregistrée, aucun remboursement n'est effectué.
En cas d'abandon, les sommes versées ne sont pas remboursées.
En cas d'absence, il est possible de rattraper le cours sur les semaines suivantes pendant la saison en cours.

Pièces à fournir avec le règlement :

☐ La fiche d'inscription dûment remplie
☐ Si votre certificat médical a plus de 3 ans, merci de nous fournir un nouveau certificat médical.

Si votre certificat médical a moins de 3 ans, vous devez remplir le Questionnaire-Santé **QS-Sport** :

☐ J'atteste avoir répondu **NON** à toutes les questions.

Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions, merci de **nous fournir un certificat médical récent**.

Merci de cocher les cases correspondantes si votre adhésion a plus de 5 ans :

Droits à l'image :

☐ J'autorise
☐ Je n'autorise pas

l'Association Art et Energie, à utiliser la (les) photographie(s) ou la (les) vidéo(s) sur lesquelles je ou le pratiquant mineur apparaît, en vue de les publier ; presse, site Internet, dépliant, etc.
ⓘ Cette autorisation est valable pour une durée de 5 ans et peut être révoquée à tout moment par courrier auprès de l'Association Art et Energie, 48 rue de la Charmette, 21000 Dijon.

Informatique et Libertés :

☐ J'autorise
☐ Je n'autorise pas

l'Association Art et Energie à recueillir ces informations pour la gestion du fichier des adhérents. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à l'usage exclusif de l'association. Conformément à la loi, je peux exercer mon droit d'accès aux données me concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant l'association Art et Energie.

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus et y adhérer :

Fait à le Signature :